



LE CONSOMMATEUR, au centre des actions à venir

Les Québécois ont recours à l'électricité, au pétrole, au gaz naturel, à la biomasse, au charbon et aux énergies décentralisées comme la géothermie et le solaire pour combler plusieurs de leurs besoins :

- ▶ Se déplacer
- ▶ Transporter/livrer
- ▶ Produire/distribuer/exporter
- ▶ Se brancher/recharger/emmagasiner
- ▶ Chauffer/climatiser/ventiler

La Politique énergétique du Québec, c'est le pacte que le gouvernement fait avec tous les types de consommateurs (particuliers, ménages, industries, institutions et commerces) pour créer de la richesse et assurer leur qualité de vie. Cette approche collaborative engendrera des retombées importantes pour le Québec, tant en matière de développement économique que de bonnes pratiques environnementales.

La participation et l'implication des consommateurs sont essentielles pour faire du Québec d'aujourd'hui et de demain un Québec prospère, plus vert et plus durable.

Transformer le visage énergétique du Québec

D'ici à 2030, le gouvernement s'engage à accompagner les consommateurs dans leurs choix énergétiques :

- ▶ en offrant, avec l'aide des distributeurs d'énergie, de nouveaux choix énergétiques;
- ▶ en proposant un modèle plus souple et efficace d'encadrement et de livraison des services offerts en efficacité énergétique grâce à une porte d'entrée unique et facile d'accès;
- ▶ en soutenant les progrès technologiques indispensables au déploiement d'une offre d'énergie verte.

Selon les projections, c'est **60,9 % des besoins énergétiques** des Québécois qui seront comblés par les énergies renouvelables en 2030, par rapport à **47,6 %** en 2016.

La Politique énergétique 2030 : source de croissance

Les mesures proposées dans la politique énergétique permettront :

- ▶ De réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ De créer et de maintenir des emplois.
- ▶ D'obtenir de nouveaux revenus grâce à des investissements porteurs.
 - Les revenus d'Hydro-Québec doubleront grâce à son ouverture sur le marché international.
 - Quatre milliards de dollars seront mis à la disposition des consommateurs pour l'application de mesures en efficacité énergétique.
- ▶ De rendre accessibles des solutions vertes à faibles coûts par :
 - le maintien des tarifs d'électricité au taux d'inflation;
 - la mise en place de stations multicarburants;
 - l'augmentation du pourcentage de biocarburants dans l'essence à la pompe;
 - l'acheminement de gaz naturel dans toutes les régions du Québec.
- ▶ De permettre aux consommateurs de faire des choix verts par :
 - des crédits d'impôt à la rénovation verte;
 - des rabais à l'achat de véhicules électriques et de bornes;
 - l'autorisation aux consommateurs de devenir des autoproducteurs d'électricité grâce à l'option mesurage net d'Hydro-Québec;
 - un aménagement urbain pensé et structuré;
 - de nouvelles normes de construction des bâtiments.
- ▶ D'innover pour faire en sorte que nos entreprises soient des modèles en matière d'énergies propres grâce à :
 - une liste de priorités en recherche et innovation;
 - une marge de manœuvre pour le développement énergétique de projets majeurs (10 % pour le gaz naturel et 2,5 % pour l'électricité);
 - l'exploitation de l'énergie disponible au meilleur tarif;
 - un cadre légal clair pour l'exploitation des hydrocarbures, basé sur les meilleures pratiques.

La voie à suivre est claire : il faut modifier nos façons de faire

L'objectif que nous souhaitons atteindre est de faire profiter les consommateurs des possibilités offertes par le passage à une économie verte et plus écoefficiente. Pour ce faire, la politique énergétique propose un modèle qui passe par la mise en valeur du plein potentiel économique de nos régions.

C'est tous ensemble que nous mènerons le Québec sur la voie de la transition énergétique!

ÊTES-VOUS PRÊT À PASSER À L'ACTION?